L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 13 OCTOBRE 1893. 67me Année

Voitures et Harnais, Voitures d'enfants Bicycles,
R. P. RANDALL,
54 & 56 Baronne.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux: 73 rue de Chartres.

Dufour & Dennet,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La, as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLÉANS.
VENDREDI, 13 OCTOBRE 1893.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc. qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

FIN DE SIÈCLE.

Dans un siècle comme celui qui touche à sa fin, où la démocratie coule à pleins bords, où l'égalité faisant partout le niveau, donne à tous les mêmes droits et permet à tous d'avoir les mêmes aspirations, de convoiter les plus grands honneurs, les plus hautes fonctions, on conçoit que devant chacune de ces ambitions plus ou moins légitimes, il surgisse une multitude de concurrences qui lui barrent le passage, qui entravent ou, tout au moins, retardent sa marche et qu'il ne lui soit guère possible d'arriver que sur le tard. Dans un temps, comme le nôtre, où les luttes violentes des partis, les déplacements les plus subits, les plus imprévus des majorités, renversent brutalement, le lendemain, ce qui a été édifié la veille, on conçoit l'instabilité des situations conquises, et l'on comprend qu'il soit encore plus difficile de se maintenir au pouvoir que de l'escalader.

Le moyen pour la jeunesse de faire sa trouée au milieu de cette mêlée d'hommes qui ont blanchi dans les coulisses de la politique et se disputent la direction des peuples avec la voracité d'une meute lâchée sur la proie qu'on lui livre! Le moyen pour elle de mettre à exécution les grandes choses qu'elle peut rêver! C'est une génèse que l'on repousse du pied, à laquelle on ne permet de toucher qu'aux maigres restes qui tombent de la table mise au pillage.

Il a fallu la terrible tourmente de la Révolution française, qui avait renversé toutes les situations, bouleversé toutes les couches sociales, pour que Bonaparte pût d'un bond s'élever jusqu'au pouvoir suprême. Si extraordinaires même que fussent les événements, il a fallu qu'il y eût en lui un homme plus extraordinaire encore pour qu'il lui fût donné, tout jeune encore, d'accomplir les prodiges qui ont étonné le monde.

Le fait est que, de nos jours, il n'y a guère que les vieillards qui soient en état de s'imposer à leurs semblables. Il en est ainsi non seulement dans les démocraties, mais aussi dans les monarchies, tant le principe de l'égalité a jeté de profondes racines dans les sociétés modernes.

Bismarck, lui-même, malgré la puissance et la précocité de son intelligence, a dû, comme toutes médiocrités, passer par la filière que sont obligés de suivre les forts comme les faibles; ce n'est qu'après avoir gravi la montée de la vie, après s'être engagé sur le versant opposé, qu'il a pu enfin réaliser ses grands projets et il faut ajouter que s'il a eu cent fois plus à lutter que le jeune conquérant français pour arriver, il a été précipité du pouvoir plus brusquement, plus inopinément encore, brisé comme verre, non plus par la défaite, mais au moment même où il morigénait toute l'Europe.

Chose étrange. Il s'est produit bien des élévations dans notre siècle si tourmenté; pas une qui n'ait été suivie d'une chute terrible. Que sont devenus les Bonaparte? Dispersés, errants, sans cesse à la recherche d'une patrie qui leur échappe sans cesse.

Que sont devenus les Bourbons de la branche aînée qui, eux, avaient reconquis leur ancien pouvoir? Ensevelis jusqu'au dernier dans leur vieux drapeau blanc qui leur a servi de linceul.

Que sont devenus les Orléans? Ils avaient pourtant su faire un compromis avec la démocratie. Louis Philippe s'était appelé le roi citoyen, la meilleure des républiques. Disparus comme les autres; un coup de vent les avait élevés; un coup de vent les a jetés à terre.

Notre époque de transition qui, des deux côtés de l'Atlantique, dans le nouveau monde comme dans l'ancien, commence en 1800 et va finir dans six années, ne laissera derrière elle que des ruines. Que reste-t-il de ceux qui ont figuré au premier rang dans notre grande tourmente de 1861 à 1885? A peu près personne. Et c'est à peine si ceux qui arrivent aujourd'hui à la maturité peuvent comprendre les choses qui se sont passées alors et pourquoi elles se sont passées. En France, toutes les grandes personnalités sont allés grossir le charnier où sont entassées les renommées des siècles précédents.

On nous annonçait dernièrement que l'illustre perceur d'isthmes, qui a changé la route du commerce moderne, se mourait. MacMahon, le héros malheureux de Sedan, le président qui, pour ne pas manquer à son serment, a rendu, un moment, la restauration de la monarchie impossible, ne vaut guère mieux que M. de Lesseps. En Allemagne, le rude et énergique ex-vice-empereur lutte en désespéré contre la maladie qui ne le lâche pas et le force à s'acheminer, peu à peu, vers la tombe.

Quand sonnera la première heure du vingtième siècle, il ne restera peut-être plus rien des supériorités du dix-neuvième. Qui sait même si, d'ici là, il ne se passera pas des événements qui mettront un terme à cette époque de transition, et opéreront enfin la transformation complète du monde moderne? A des générations nouvelles, il faut un état de choses nouveau.

Les deux principes opposés sont justement en présence: le passé et l'avenir, l'absolutisme et la démocratie.

Un de ces jours, ils se heurteront violemment. Qui des deux l'emportera? Dieu seul le sait; mais nous avons trop de foi dans la providence et le progrès pour croire un instant que le monde soit condamné à reculer.

Les fêtes de Vaucouleurs.

M. Poincaré, ministre de l'instruction publique, parti de Bar-le-Duc avec MM. Boulanger et Edmond Develle, sénateurs, a été reçu à son arrivée à Vaucouleurs par M. Chevelle, maire, et par une délégation des instituteurs et des habitants.

Le cortège s'est mis en marche, escorté par les pompiers. La musique jouait la *Marseillaise* et l'hymne russe.

M. Poincaré, les sénateurs et les députés ont déjeuné chez M. Gaspe, fondeur.

La ville de Vaucouleurs était coquettement pavoisée. On avait dressé de nombreux arcs de triomphe, dont l'un représentait l'ancienne porte du château; les rues étaient décorées de nombreux drapeaux et bannières. L'animation, très grande, était encore augmentée par la présence de deux régiments d'infanterie, le 154e et le 162e cantonnés à Vaucouleurs pour les manœuvres.

Le matin, Mgr Paris avait célébré un service religieux et M. l'abbé Le Nordez avait fait un très remarquable éloge de Jeanne d'Arc.

Après la réception par le ministre des fonctionnaires à la mairie, a eu lieu l'inauguration du monument, à quatre heures.

Une estrade était dressée au-dessus de la crypte; à côté de cette estrade, réservée au ministre et aux invités, un escalier conduisait à une autre estrade où ont pris place l'évêque, Mgr Pagis, et le clergé. Au début de son discours, l'évêque a dit qu'il était heureux d'avoir réalisé le beau rêve de son patriotisme et de sa foi. Il a félicité le ministre qui représente le gouvernement que la France s'est donné et qu'elle gardera avec l'adhésion sincère et unanime de tous ses enfants. Il a félicité le Pape, dont le cœur bat à l'unisson de celui de la France.

Mgr Pagis a constaté le grand mouvement d'opinion en faveur de Jeanne d'Arc et a rappelé la campagne entreprise depuis trois ans.

M. Poincaré a répondu qu'il venait comme représentant trois fois élu du département et qu'il était heureux de représenter le gouvernement de la République.

Il a félicité l'évêque de Verdun à son initiative patriotique. Il a constaté aussi combien la France célèbre Jeanne d'Arc et a ajouté qu'on n'honorera jamais assez une mémoire comme la sienne.

Le ministre a fait ensuite l'historique des exploits de Jeanne.

Il a dit que ce furent les habitants de Vaucouleurs qui accueillirent, encouragèrent la Pucelle et l'équipèrent. Quand elle partit rejoindre le roi Charles, leurs cœurs battaient à l'unisson de celui de Jeanne, qui avait échauffé et fait naître l'ardeur du sentiment national.

Le discours de M. Poincaré a été très applaudi.

Le cortège a ensuite visité la crypte de la chapelle historique.

Cent convives ont pris part au banquet qui a été offert, le soir, à l'Hôtel de Ville.

A la table d'honneur, présidée par M. Poincaré, se trouvaient les sénateurs, les députés, l'évêque, les généraux et le sous préfet, représentant le préfet.

Au dessert, le sous-préfet a porté un toast à M. Carnot; le maire de Vaucouleurs a bu à Mgr Pagis et au ministre de l'instruction publique.

M. Poincaré a répondu par un toast très applaudi: "A la patrie! A la France!"

Les Projets de Don Carlos.

Les agences télégraphiques et les journaux de tous les pays ont répandu dans ces derniers mois plusieurs nouvelles concernant le parti carliste espagnol que nous sommes à même de résumer en les réduisant à la seule formule vraie. Nous recevons de la meilleure source l'information suivante, qu'on peut considérer comme l'extrait d'un manifeste qui ne tardera pas à paraître.

La prochaine retraite de Don Carlos à la vie privée sa probable abdication en faveur de son fils Don Jaime et le projet de celui-ci d'amener une réconciliation entre les deux branches des Bourbons espagnols, la direction du parti confiée à Don Alphonse, frère de Don Carlos, ce sont des inventions qui n'ont pas le moindre fondement.

Don Jaime quittera l'Europe à la fin de la semaine pour faire un long voyage dans les Indes et se reposer de ses études de Wiener Neustadt. Ce voyage durera jusqu'au printemps prochain.

Don Alphonse mène la vie familiale dans ses propriétés de la haute Autriche.

Don Carlos est moins disposé que jamais à disparaître de la vie publique dans laquelle il compte comme ses aides les plus enthousiastes et les plus fidèles son fils et son frère. Son organe à Madrid, *El Correo Espanol*, avait déjà donné le démenti le plus énergique à tous les racontars.

Les journaux anglais publient avec une componction machiavélique, dit la *Liberté*, une nouvelle mise en circulation par *The Reynold's Newspaper*; il s'agit d'une vaste contre-manifestation préparée par les nihilistes, d'accord avec les hommes d'Etat du cosmopolitisme révolutionnaire, et tous les adhérents législatifs et municipaux à la doctrine radicale des "sans patrie". L'informateur anglais communique ce manifeste, qui aurait été adressé par les nihilistes à leurs copains de France, document imaginaire sans doute, car il n'a pas circulé en France où, du reste, il constituerait un corps de délit.

Nous ne savons pas si les réfugiés russes qui sont à Paris sont les auteurs de cet odieux appel à la révolte, ou si c'est le fruit des réflexions de quelque Piggott, mais ce que nous savons, c'est que si, à l'occasion de la présence en France de l'état major russe, les nihilistes se permettent le moindre cri, le moindre geste, le moindre signe, ils en seront les mauvais marchands, ainsi que les complices qu'ils pourraient rencontrer en France. Nous ne sommes plus *in illo tempore* où l'on pouvait impunément crier: "Vive la Pologne!"

Aux personnes qui lisent les Journaux.

La question se présente souvent: De combien les journaux ont-ils avancé l'éducation du monde ou de combien l'éducation avancée du monde a-t-elle forcé les journaux de notre âge, à se mettre au niveau supérieur qu'ils réclament aujourd'hui et auquel ils ont droit?

Les journaux sont, sans aucun doute, le meilleur agent d'éducation, principalement pour les personnes de ressources limitées qui ne peuvent se permettre le luxe d'acheter des livres. Non seulement ils instruisent, mais ils sont le meilleur moyen d'apprendre l'économie. Une façon pratique de s'en rendre compte est donnée journellement par la vente des nouveautés et habillements qui y sont exposés.

Voyez le magasin "Dixie," 109 rue du Canal, au coin d'Exchange Alley.

Prenez les Pilules d'Ayer pour la constipation, et toutes les fois qu'un purgatif est nécessaire. Sûr et efficace.

LADIES
Needing a tonic, or children who want building up, should take
BROWN'S IRON BITTERS.
It is pleasant to take, cures Malaria, Indigestion, Billiousness and Liver Complaints.

On peut, désormais, voyager tranquillement en Angleterre.

Plusieurs compagnies de chemins de fer viennent, en effet, de pourvoir leurs trains, d'un matériel complet de chirurgie, en cas d'accidents!

On ne dit pas si le matériel est accompagné de son praticien. Mais vous verrez qu'avant peu, les Anglais prévoyants exigeront de leurs chefs de train, le diplôme de chirurgien.

Mlle Latuille, de l'Opéra, très maigre, maigre comme il n'est pas permis de l'être, partageait ses faveurs entre deux fermiers généraux, très obèses et très riches.

—Latuille a de la chance, disait une chanteuse à Sophie Arnould: elle a le pain et le vin assurés. C'est une belle position par le temps qui court!

—C'est la position, reprit la spirituelle cantatrice, d'une saucisse plate entre deux miches!

Le discours de Beauvais.

On lit dans la *Liberté*:

Nous avions lieu de croire que les paroles si sages, si élevées, si patriotiques, que le président de la République a prononcées à Beauvais et que nous avons publiées, n'étaient pas de nature à soulever d'ardentes polémiques et qu'elles rencontreraient une approbation générale. Rien, en effet, ne nous semblait mieux répondre au sentiment du pays, tel qu'il se dégage incontestablement des dernières élections. C'est bien l'expression de cette politique de paix, aussi nécessaire à l'intérieur qu'à l'extérieur, que la France a voulu consacrer par l'éclatante manifestation du suffrage universel et que nous nous honorons d'avoir constamment soutenue.

M. Carnot a eu, pour définir les devoirs que cette politique impose à ceux qui gouvernent, des mots extrêmement heureux qui, sous une forme nette et concise, peignent éloquemment la situation. En réponse au discours de l'Evêque du diocèse, il a dit que "le but constant de ses efforts est la grandeur de notre pays due au rapprochement de tous ses enfants et à l'union de toutes ses forces, sous l'égide de la République." Dans le toast qu'il a porté ensuite, lors du déjeuner offert aux chefs de l'armée et aux attachés militaires étrangers, après avoir rendu un légitime hommage à nos vaillantes troupes, il a affirmé que "la France ayant conscience de sa force, fidèle à ses amitiés et à ses traditions de courtoisie, peut, la tête haute, proclamer son sincère amour de la paix, convaincue que l'avenir appartient à la sagesse et à la droiture." Enfin, glorifiant cette religion du drapeau qui inspire tous les plus nobles dévouements, il a montré, comme un exemple à tous, "l'armée, cette école du devoir et du patriotisme où sont ignorées les funestes doctrines qui tendent à diviser la nation, à ressusciter les haines des classes, éteintes par la révolution, à effacer jusqu'au mot de patrie."

Ce sont là de belles et dignes pensées, auxquelles l'esprit public a partout applaudi, et qui constituent, dans la plus haute acception du mot, un grand programme de gouvernement. L'effet en a été si général et si spontané que nous nous serions abstenus d'y insister, ne voulant, par aucun commentaire, en affaiblir l'expression.

Mais la généreuse intention du chef de l'Etat d'apaiser les passions ennemies que d'autres se plaisent à exciter et d'empêcher l'explosion de la guerre de classes que d'autres déchaînent violemment, ne pouvait plaire à ceux qui font métier d'entretenir les haines entre tous les citoyens. Certains organes de la presse révolutionnaire s'en indignent, et veulent y voir une insulte et un défi à leur adresse. Quelle audace! Ce président de la République a osé parler d'union entre tous les bons citoyens et blâmer les manœuvres de parti qui cherchent à la rendre impossible! Là-dessus grande colère. On dit carrément au premier magistrat de l'Etat qu'il n'est président que pour siéger sur un fauteuil doré, dans les solennités publiques et en faire le décor ambulant; mais toucher de près ou de loin au socialisme révolutionnaire, on le lui défend; c'est insulter ceux qui le professent.

Ces colères ne méritent évidemment pas la peine qu'on s'en préoccupe. On peut même dire qu'il faut se féliciter de ces intempérances de langage, car elles caractérisent les desseins et les prétentions excessives du petit groupe socialiste que les dernières élections ont un peu grossi. Le parti de la révolution du désordre et de l'anarchie se croit maître de la situation parce qu'il sera représenté à la Chambre prochaine par quelques députés de plus que dans la Chambre précédente. Il le prend de haut envers le président de la République et veut lui dicter ses paroles et sa conduite comme si les socialistes étaient les seuls mandataires de la nation. Ils verront bientôt à l'expérience, dès que la session sera ouverte, qu'ils ne sont qu'une infime minorité et que tous leurs projets, ne trouvant aucun écho dans le Parlement, échoueront, tour à tour, devant la sagesse de la majorité. Ils croient que gonfler la voix et proférer des menaces suffit pour faire peur. L'événement leur prouvera que personne n'en a peur ni dans le gouvernement ni dans la Chambre. Mais il est bon que ce parti violent se trahisse lui-même et démontre, par ses violences, la nécessité de lui résister.

Un discours de M Zola.

Les romanciers anglais ont offert ces jours derniers un grand banquet à M. Emile Zola, le célèbre romancier français.

L'auteur de l'*Assommoir* a prononcé le discours suivant:

Messieurs et chers confrères,

Depuis que je suis à Londres, on m'a si chaudement accueilli, on m'a tant souhaité de bienvenues et j'ai dû si souvent déjà me lever pour répondre, que je suis un peu honteux de prendre encore la parole. Il ne faut point occuper trop longtemps l'attention, si bienveillante qu'elle soit. Et c'est pourquoi je vous demande la permission d'être bref, en toute modestie.

Rien pourtant ne pouvait me toucher davantage que votre très flatteuse invitation. Je sais quels écrivains éminents se sont réunis ici pour me donner une poignée de main confraternelle, et ce n'est plus le journaliste en moi que l'on fête, mais le romancier. En outre, vous vous êtes souvenus que j'étais, à Paris, le président de la Société des gens de lettres, de sorte que, dans ma personne, c'est toute la littérature française que vous honorez. Je voudrais personnellement disparaître, n'être plus que le délégué de mes confrères de France, auxquels je rapporterai la plus grande part des hommages si cordiaux que vous m'avez rendus.

Messieurs, je désire insister sur le sentiment de juste modestie que je vais emporter de toutes ces fêtes. Au banquet de Crystal Palace, M. Charles Williams m'a dit spirituellement qu'après avoir conquis le monde, je venais de conquérir l'Angleterre. Me permettrez-vous de répondre que je sais ce que je dois penser de ma conquête? Au milieu de tous ces applaudissements, de toutes ces ovations, j'entends bien que l'opinion de vos critiques n'a pas changé sur mes œuvres. Seulement vous avez vu l'homme, et certainement vous l'avez trouvé moins noir que ne le faisait la légende. Puis, vous vous êtes dit que j'avais beaucoup lutté, beaucoup travaillé, et le grand peuple travailleur que vous êtes a honoré en moi le travail. Enfin, vous avez pensé que l'on ne conquérait pas le monde, selon la puissante expression d'un des vôtres, sans être digne de quelque éloge. Ces œuvres d'un art différent peuvent vous blesser, mais vous êtes trop sages pour ne pas les avoir saluées, quand vous avez compris tout ce qu'elles contenaient d'effort et de sincérité.

Je vais donc quitter Londres, Messieurs, non pas en triomphateur, certes, mais en homme heureux d'y laisser des sympathies. Mon cœur déborde vraiment de gratitude pour l'hospitalité si large et si délicate que vous m'y avez donnée. C'est ici mon adieu, ou plutôt mon au revoir d'hôte comblé de prévenances, et je suis ravi de l'adresser à tous vos compatriotes en vos personnes, je veux dire à des écrivains, à des romanciers, mes confrères. Jamais je n'oublierai quel accueil royal un simple écrivain français a reçu dans cette ville énorme de Londres, toute vibrante de vie, digne d'enfanter des chefs-d'œuvre.

Et, Messieurs, puisqu'à la fin de tout banquet il faut porter une santé, je bois aux romanciers d'Angleterre et aux romanciers de France, à la bonne confraternité des écrivains, dans notre république universelle des lettres.

Le tsar à Fredensborg.

On sait que le tsar aime beaucoup à jouer avec les enfants. Un de ses grands plaisirs est de proposer à tous ses petits neveux et petites nièces une bonne escapade en règle. On court donc aux écuries, on attelle des chevaux noirs à un des grands breaks royaux. Toute la marmaille princière se tasse. Pas de valet. Le tsar monte sur le siège, et en route pour Essom ou Gurre, pour Humleback ou pour Elseneur!

En Amérique.

Deux adversaires se battent en duel au fusil.

Arrive un gendarme:

—Ces messieurs ont sans doute leur permis de chasse? demande-t-il.

AUJOURD'HUI ET DURANT LA SEMAINE
NOTRE GRAND DÉBALLAGE D'AUTOMNE
—DE—
BEAUX VETEMENTS
Pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants
AURA LIEU.

BIEN ACHETER { ET OPPORTUNEMENT A SOUVENT ÉTÉ LE PREMIER PAS FAIT VERS LA FORTUNE ?
ACHETER DANS LE MOMENT { ET CHEZ NOUS, C'EST SE DONNER DES VÊTEMENTS ÉLÉGANTS, DURABLE, AUX PLUS BAS PRIX DE LA VILLE.

CLAZARD AND CO. LIMITED.
Les anciens et recommandables marchands de Vêtements et d'Articles de Toilette et de Chapeaux d'un prix au
COIN DES RUES CANAL ET NORD PETERS.
N. B.—Le magasin ferme à 6 heures du soir, le samedi excepté.
6oct—1m Ven Dim Mer

L'Ecole Pratique de Magnétisme.

On vient de fonder à Paris une Ecole pratique de magnétisme, sur l'initiative de la Société magnétique de France. Toutes les branches de l'occultisme y seront enseignées par des médecins et des spécialistes, et c'est le 2 octobre prochain que ces cours seront ouverts au public, 23, rue Saint-Merri.

Jusqu'ici, deux écoles, Nancy et la Salpêtrière, se partagent le monopole de cette étude. La première ramène tout à la suggestion. Pour elle, le sujet est irresponsable et, s'il accomplit un crime, c'est la fatalité qui le pousse. La seconde considère seulement le sujet comme un déséquilibré, mais lui laisse une grande part de responsabilité.

Quelle sera la doctrine de la nouvelle Ecole? On a interrogé à ce sujet M. Durville, le directeur de la *Revue du Magnétisme*, et l'un des fondateurs de l'Ecole pratique. M. Durville est une personnalité bien connue du monde des magnétiseurs; on lui doit d'intéressantes découvertes sur la polarité humaine, les observations précieuses sur le transfert des maladies et sur l'application des aimants.

J'ai la certitude expérimentale, nous a-t-il dit, que le magnétisme est un *mode vibratoire de l'éther*, c'est-à-dire une manifestation de l'énergie. On pensait autrefois que les agents physiques étaient autant de forces distinctes; mais, depuis vingt ans, on a acquis la preuve que ces agents présentent entre eux des liens de parenté très étroits: ils s'engendrent l'un par l'autre et chacun d'eux peut se transformer en tous les autres.

Pour expliquer l'action de ces divers agents, on fait intervenir la notion de l'éther, que nous considérons comme un fluide remplissant l'univers entier, en même temps que les espaces intermoléculaires. Les physiciens sont d'accord sur ces principes, mais ils ignorent en général, qu'à côté des vibrations sonores, calorifiques, lumineuses, etc., il en existe d'autres qui donnent naissance à un agent très puissant: le magnétisme physiologique. C'est en cela que se résume la théorie du magnétisme que nous professerons. Elle est toute nouvelle et en rapport avec la science moderne.

Il est inexact que nous admettions l'existence d'une force particulière du corps humain, d'un fluide se communiquant d'un individu à l'autre. Le mot 'fluide' est un mot vide de sens. Le fluide n'existe pas, il n'y a que des vibrations.

Parmi les professeurs, nous trouvons les noms de MM. le docteur Vigouroux, anatomie; le docteur Encausse, physiologie; Ronxel, rédacteur au *Journal des Economistes*, histoire du magnétisme; Durville, physique magnétique, etc.

La *Correspondance politique* de Vienne publie une communication qui a été évidemment inspirée par l'entourage de l'empereur d'Allemagne et qui est ainsi conçue:

L'empereur, qui est reconnaissant des services inappréciables rendus par le prince de Bismarck, a toujours éprouvé un vif intérêt pour la personne de l'ancien chancelier de l'Empire. Cela ressort bien du fait maintenant connu que l'empereur s'est toujours fait donner par le professeur Schweninger des renseignements touchant l'état de santé du prince de Bismarck. Il est vrai que le professeur Schweninger a omis dans le dernier cas de s'acquitter de cette mission.

Au point de vue des relations personnelles, aucune réconciliation n'est nécessaire, et les conjectures des journaux concernant une réconciliation sur le terrain politique sont absolument arbitraires. Une réconciliation de ce genre équivaudrait à une approbation de l'opposition que le prince de Bismarck a faite jusqu'à présent au gouvernement de l'empereur dans des interviews et des discours, et rien ne permet de supposer que ce fait puisse se produire.

Le ton des organes de la presse auxquels on attribue des attaches avec le prince de Bismarck parait malheureusement, d'après les échantillons que l'on a sous les yeux, ne pas vouloir se modifier. Tous les bruits relatifs au rôle joué par de hautes personnages, en ce qui concerne la dépêche de l'empereur, sont absolument dénués de fondement, et les conjectures faites à ce sujet par les journaux sont tout à fait arbitraires.

Quand votre sang est appauvri ou corrompu, le remède est à votre portée, prenez la Salsepareille d'Ayer.

GONZALES & LAUDUMIEY.
Entrepreneurs de pompes funèbres et embaumeurs.
170 CHEMIN DU BAYOU, 170
Près Remparts.
VOITURES ET TALLY-HOS A LOUER.
Ordres pour enterrements reçus par téléphone jour et nuit.
TÉLÉPHONE NO 479.
21 fév 93—1 an

Le Trafic est Repris sur le L. & N. R. R.

A partir du **13 octobre** nous expédierons tous les jours un train mixte (passagers et marchandises) entre la Nouvelle-Orléans et la Baie St-Louis. Le train partira de la gare de la rue du Canal à 8 A. M. et pour le retour quittera la Baie St-Louis à 3:00 P. M. Des dispositions pour les points au-delà de la Baie St-Louis seront prises le plus tôt possible.

C. MARSHALL, Surintendant. JOHN KILKENNY, D. P. A.
13oct—

Société de la Croix Rouge de la Louisiane.—Au Public—La Société de la Croix Rouge de la Louisiane, de laquelle Mlle Clara Barton est l'exécutive nationale, fait par la présente un appel au public en général pour des souscriptions et des contributions, afin de venir en aide aux victimes du récent ouragan dans le sud-ouest de la Louisiane, qui sont en ce moment sans nourriture et sans abri. La société demande que toutes souscriptions et contributions soient faites à John M. Coos, trésorier, au No 2 de la rue Tchoupitoulas.

J. B. VINET, Président.
E. K. SKINNER, Secrétaire. 5 oct—

Nous Sommes Prêts à Vendre des
PLEYEL
Et autres
PIANOS
De Première Classe
Aux plus
BAS PRIX DU MARCHE
Et aux
CONDITIONS LES PLUS FACILES.
Le
L. Grunewald Co.
No 127 RUE DU CANAL.
24janv—1an

BANQUET

Du 13 octobre 1893 donné sous les auspices de M. Rosseron d'Anglade, consul de France, Président d'honneur.

M. le Consul de France et le Comité exécutif invitent tous les Français à contribuer par leur présence à l'éclat du banquet qui sera donné le vendredi 13 octobre 1893 à 7 heures précises du soir, Salle de l'Union Française, rue des Remparts.

Le reliquat des recettes du banquet sera remis par M. le Consul de France entre les mains du Gouverneur de la Louisiane pour venir en aide aux **victimes du dernier ouragan.**

On peut se procurer des cartes d'admission 207 rue Royale, de 8 h. A. M. à 5 h. P. M. Prix $1.50. 1er oct—

NOUVEL ETABLISSEMENT
—DE—
Récréation d'Été et d'Hiver
A la Renaissance des Chênes Verts.
CITY PARK,
En face de l'entrée principale.
RESTAURANT ET BAR.
Repas à la carte.
Vins de choix, liqueurs fines, cigares.
Salon au premier pour familles.
On entreprend des banquets etc.
F. ALCIATORE, Propriétaire.
19sept—1an mar jeu dim

LA BOTTE ROUGE!
—A l'enseigne de la—
"BOTTE ROUGE,"
angle des rues Ursulines & Dauphine
BOTTES, SOULIERS,
ET BOTTINES, A BON MARCHÉ
GEORGE WAGNER.
1er sept—3m Ven Dim Mer

THE LEON QUEYROUZE
Commission Co. Limited,
"GROCERS" EN GROS;
—IMPORTATEURS DE—
VINS ET LIQUEURS
—ET MARCHANDS DE—
Produits des campagnes et de l'Ouest
69 et 71 RUE TCHOUPITOULAS.

W. G. COYLE & CO.,
CHARBON, COKE.
Pittsburg, Anthracite, Alabama Cannel et Coke de Gaz et Combustible.
Charbon en chalands pour planteurs sucriers
BUREAUX:
47 - - Rue Carondelet - - 47
1er sept—6m—dim mar jeud

Changement de local.

S. HERNSHEIM, BROS. & CIE., fabricants de cigares et tabac, ont transféré leur bureau et leurs départements de ventes à la bâtisse de manufacture, coin des rues Magasins et Julia.

Entrée sur la rue Magasins.

Téléphone No 1153. 30 sept—15t

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS, Hôtel de Ville, 10 février 1893.

Attendu qu'il vient d'être commis un crime aussi lâche qu'atroce qui a coûté la vie à un agent actif et fidèle, l'officier Torregano, alors qu'il remplissait ses devoirs;

Moi, JOHN FITZPATRICK, maire de la ville de la Nouvelle Orléans, offre par les présentes une récompense de cinq cents dollars ($500 00), à quiconque fournira les informations qui conduiront à l'arrestation et à la condamnation du meurtrier ou des meurtriers ou des parties qui auraient pris part au crime.

JOHN FITZPATRICK, Maire.
11 fév

D. MERCIER'S SONS
Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales
Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.
Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.
Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux ilets de la rue du Canal. 2me district
1ernov 92—1 an—mer.jeu.dim

AURIEN ARNAUD,
Ancien contremaître chez Boissier, de Paris et Maillard, de New York
Confiserie Parisienne de Premier Ordre.
Fabrique, rue des Ursulines, 50.
Spécialité de Bonbons fins et de chocolats, genre Marquis.
Spécialite de Pièces Artistiques en Sucre, Nougat et Glace.
Tous articles fraichement faits tous les jours.
6 oct—jeud dim—1 an

HY WELLMANN, Président. CHAS H. SCHENCK, Vice-Président.
BANQUE D'ÉPARGNES TEUTONIA,
(TEUTONIA SAVINGS BANK.)
127 ... RUE DE LA COMMUNE ... 127
Reçoit des dépôts **D'UN DOLLAR** et au-dessus tous les jours de 9 h. du matin à 3 h. de l'après-midi, et, en outre, le lundi, de 5 h. à 7 h. de l'après midi.
Intérêt, au taux de **TROIS POUR CENT** par an, payable tous les six mois **APRÈS TROIS MOIS.**
16 sept—1an W. W. WEISS, Caissier. M. ERNEST CASSARD, Payeur.

Anneaux de Mariage et présents de Noces. Grand choix de ces articles à des prix très raisonnables, chez
FRANTZ & OPITZ,
Horlogers et Joailliers
No 17 RUE BOURBON. PRÈS CANAL.
1er sept

Compagnie d'assurances du Sun Mutual
DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.
Succursale No 68 rue Royale.
Capital payé ... $500,000 00
Actif, 1er janvier 1893 ... 1,019,608 33
J. WALLACE JOHNSON, Gérant. CHS. LAUDUMIEY. CHS. D. FOUCHER.
18 juin93—1 an

Compagnie d'Assurances PHŒNIX de Hartford, Conn.
—SUCCESSEURS DE LA—
COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.
Actif, valeur réelle ... $5,820,322
Pertes réglées à la Nouvelle Orléans, ainsi que le font les Compagnies locales.
JULES TUYES, Agent-Résident.
39 RUE CARONDELET
29mai—1an

COMPAGNIE D'ASSURANCE
LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.
Plus de $51,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.
Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte aussitôt qu'elles sont justifiées.
Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - - - $3,239,091
Pertes payées pour l'incendie de Boston - - - - $1,427,290
Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales.
—DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLÉANS—
Gustaf R. Westfeldt, L. C. Fallon, Lucas E. Moore, C. M. Soria.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident. LAWRENCE F. LOW, Assistant Secrétaire
12 nov—92—1 an J. G. PEPPER, Député Sous-Secrétaire.

LA MAISON DE MUSIQUE

La plus ancienne et la meilleure marché de tous les Etats du Sud, est sans contredit
PHILIP WERLEIN,
135 - - RUE DU CANAL, - - 135
Pianos droits tout neufs à $250. Pianos de seconde main à partir de $75.
Prière de visiter le magasin et de s'assurer de la modicité de nos prix avant d'acheter ailleurs 2 avr—1 an.dim.mar.ven

E. BARBIER,
Successeur de S. Fournier
Horloger et Bijoutier,
60 RUE ROYALE, 60
Entre Bienville et Conti, Nouvelle-Orléans.
MONTRES, PENDULES, DIAMANTS, BIJOUTERIE.
Réparations de tous objets concernant sa profession.
Garantie complète. Prix modérés.
Lunettes, Lorgnettes de Théâtre, Pince-nez!
1er déc—1an

Magasin du Bon Marché
61......RUE ROYALE......61
F. ADRIEN BRUNET
Joaillier, Bijoutier, Horloger,
MARCHAND DE
Montres, Pendules, Orfèvrerie Lunettes, Jumelles Diamants, Cannes à pommes d'or et d'argent, etc.
Achat et échange de vieil or et argent.
Montres et Bijoux de tous genres réparés par des ouvriers de première compétence.
14 déc 92—1an

SÉCURITÉ ABSOLUE!
Protégez votre Argent contre les Voleurs et l'Incendie, et faites-lui porter Intérêt.
PROVIDENT
Savings, Trust and Safe Deposit Bank,
No 27 RUE DU CAMP.
CAPITAL $300,000
Intérêt, Trois pour Cent,
14 sept—1m

Avis.

Excursions du dimanche à bon marché sur le New Orleans, Fort Jackson & Grand Isle R. R. Les trains partent d'Alger à 8 A. M., et arrivent à 7.05 P. M., Billets, aller et retour, 50c. 75c. et $1.00.

J. S. LANDRY, Surintendant. J. S. LANDRY Agent général pour le Frêt et les Passagers
25 oct—sam et dim

EUROPE.
En vente, billets d'aller et de retour, pour tous points, sur n'importe quelle ligne de vapeurs, ainsi que traites et mandats.
FRANK J. ORFILA & CIE., AGENTS, 19 rue du Camp.
Succursale, coin Bourbon et Toulouse.
L. P. BOUBY, Gérant.
27 sept—1 an.

DENTISTES.
Dr CHARLES LANAUX,
DENTISTE.
A transféré ses bureaux dans le Medical Building, Nos 17 et 19 rue Baronne, près de l'Eglise des Jésuites. "Prendre l'élévateur."
18mai—1an—DMaJ

C. E. KELLS & M. VIET
CHIRURGIENS-DENTISTES
No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre rendues [illegible] ils ressort de leur art. [illegible] de dents artificielles.

BASILE BARES
FACTEUR DE PIANOS,
84 Rue Royale, Nlle-Orléans
—SEUL AGENT POUR LES—
PIANOS GAVEAU, DE PARIS
Supérieur à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour la sonorité prolongée, à cadre en fer fondu d'une seule pièce, système perfectionné, mécanique à lame à double répétition, sommiers en fer, équilibrés pour le maintien de l'accord. Ces pianos ont véritablement un velouté et une pureté de son remarquables.
Accords et [illegible] de pianos une spécialité. 30mars—

A. CAPITON,
MARCHAND TAILLEUR,
anciennement au No 2 rue Carondelet, informe sa clientèle et le public en général qu'il a récemment ouvert son nouveau magasin au No 69 rue Carondelet, près Perdido, et qu'il vient d'y recevoir ses marchandises d'automne et d'hiver. Il les invitent cordialement à venir les examiner. Ces marchandises sont importées, meilleurs main d'œuvre, coupe garantie, prix raisonnables 10 sept—3m—DMaJ

Bains de vapeur turcs et russes.
BAINS Pour Dames, les Lundis de 8 a. m. à 5 p. m.; les Vendredis de 8 a. m. à midi pour Dames exclusivement. Pour Messieurs de 8 a. m. à minuit, tous les jours excepté aux heures des jours réservés aux Dames. Aussi Bains chauds et froids de souffre liquide. Etablissement ouvert les Dimanches jusqu'à 4 p. m. A trois ilets de la rue du Canal.
Nos 102 à 106 RUE CONTI **BAINS**
EUG. GAUPP, Propriétaire. 27 juil 1 an

SOARDS'
1893—NEW ORLEANS—1893
City Directory
Est maintenant reconnu comme étant le meilleur Directory qui ait jamais été **publié** dans cette ville. Une aide de la plus **grande valeur** pour les **négociants.** Procurez-vous-le immédiatement.
City Directory (Directory de la ville) prix $6 00
Business Directory (brochure) prix...... $1 00
Mappe de la ville (lithographiée en 3 couleurs) 50
Il ne reste que quelques exemplaires du Directory de 1893, laissés entre les mains de l'éditeur à la suite de décès des souscripteurs.
N'importe lequel des livres mentionnés ci-dessus est envoyé par express ou par la malle dans toutes les parties des Etats-Unis après réception du prix demandé.
L. SOARDS, Editeur,
5 Commercial Place.
17 fév—

Fassy & Ellis.
AGENTS D'ASSURANCES.
Ont transféré leur bureau au No 169 Gravier, près Carondelet.
1er oct—dim mar vend

AMUSEMENTS.

THEATRE ST-CHARLES.
Tous les soirs à 8 heures.—Mardi, Jeudi, Samedi Matinées de Bonbons à midi.
N. S. WOOD
—Dans—
"Out in the Streets."
La prochaine attraction—John T. Kelly dans "McFee de Dublin". 8oct—6f

Nouvelle Académie de Musique.
Ce soir à 8 heures.—Matinées mercredi et samedi à 1 heure.
Mlle Rose
M. Charles COGHLAN
—DANS—
DIPLOMATIE (Diplomacy.)
Nouvelle Attraction.—Robert Graham dans AFTER THE BALL. 8 oct—6f

GRAND OPERA HOUSE.
Ce soir, à 8 heures,
Matinées Mercredi et Samedi à 1 heure.
Le principal comédien et chanteur allemand **CHAS A. ELLIS**, dans sa comédie-drame romantique **COMTE CASPER**
Une délicieuse anecdote d'amour de l'Ecole Romantique.
Dimanche, 15 octobre JAMES T. POWERS dans **"WALKER" LONDON.**
8oct—

J. Hassinger, Président.
J. E. Merilh, Vice-Président.

Etat de situation trimestriel
—DE LA—
GERMANIA SAVINGS BANK,
Banque d'Epargnes Germania.
51 RUE DU CAMP,

A la clôture des affaires le 30 septembre 1893

ACTIF.

Actions et bons	415,422 67
Prêts (garantis par propriétés foncières)	275,257 06
Prêts à échéances (garantis par collatéraux)	250,910 46
Prêts sur demande (garantis par collatéraux)	402,949 85
Meubles et installations	750 00
Dépenses courantes et taxes payées	7,588 29
Comptant	552,395 32
Total	$1,905,273 65

PASSIF.

Capital payé	$100,000 00
Profits indivis	162,003 63
Intérêt acquis	28,231 23
Bills payables	82,484 92
Dû à 5988 déposants	1,531,881 87
Dividendes non payés	672 00
Total	$1,905,273 65

Je certifie que l'état ci-dessus est vrai et correct. G. AD BLAFFER, Caissier.

Assermenté et souscrit pardevant moi, ce 30me jour de septembre A. D. 1893. FRED. ADOLPH.

Correct—Attesté;
S. HERNSHEIM,
A. VIZARD,
J. E. MERILH.
1er oct—1 fem

Dr J. B. PEREZ,
Depuis 35 ans un spécialiste dans le traitement des maladies d'un caractère privé. Maladies de Bright, de la vessie, la spermatorrhée, le rétrécissement de l'urètre, etc. Impuissance causée par l'âge ou par aucune autre cause.
Maladies des Femmes et leurs irrégularités promptement guéries.
Dr Perez Female Regulating Pills—le remède le plus efficace pour toutes les irrégularités des femmes. A vendre dans toutes les pharmacies. Prix: $1 par bouteille.
DR PEREZ, Bureau 233 rue du Canal près le Dépôt du Fort Espagnol
18 déc 92—1 an

STEPHEN J. DERBÈS
ENCANTEUR,
Bureau 36 rue Royale,
Offre ses services pour la vente de meubles et immeubles, fonds de magasin, etc.
Fait une spécialité de ventes de vacheries.
Meilleures recommandations fournies sur demande.
3 sept—dim,mar jeu

JOURNAUX FRANÇAIS
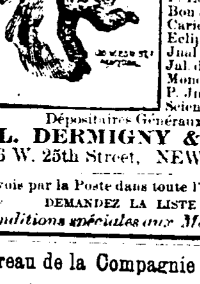

Echo de Paris, Figaro, Gil Blas, Intransigeant, Lanterne, Petit Journal, Petit Parisien, Leurs suppléments, France Mode, Mode Nationale, P. Echo d Mode, Bon Journal, Caricature, Eclipse, Jnal Amusant, Jal. des Voyages, Monde Comique, P. Jnal. p. rire, Scien. l'rée, etc.
Dépositaires Généraux:
L. DERMIGNY & Cie.
126 W. 25th Street, NEW YORK.
Envois par la Poste dans toute l'Amérique.
DEMANDEZ LA LISTE!
Conditions spéciales aux Marchands

Bureau de la Compagnie d'Assurances Mutuelles des Marchands.

No 104 rue du Canal.

Nlle-Orléans, 4 mars 1893.

La compagnie publie l'exposé suivant, couvrant une période de neuf mois, du 1er JUIN 1892 au 28 FÉVRIER 1893:

Primes reçues pendant les dits neuf mois:		
Sur risques d'incendie	$114,646 87	
Sur risques maritimes	2,622 08	
Sur risques de rivières	4,001 20	
Primes non acquises pendant les derniers neuf mois de l'année passée, maintenant acquises	36,885 00	
Total		$158,155 15
Moins—Primes non acquises à partir du 1er juin 1892		38,220 00
		$119 935 15
Pertes payées:		
Sur risques de feu	$48,295 63	
Sur risques maritimes	381 62	
Sur risques de rivières	2 80	
	$48 680 05	
Primes rendues	$13,842 75	
Réassurances	3,353 86	
Dépenses totales	12,553 29	
Taxes	8,827 89	
Frais d'avocat et de cour	431 40	
Compte de courtage	5,286 13	
	$44,295 32	
		$92 975 37
		$26,959 78
Moins—Réserve pour pertes non adjustées		$10,337 00
		$16,622 78
Ajouter: Compte d'intérêt et loyer		$15,360 14
Bénéfice		$31,982 92
La Compagnie possède l'actif suivant:		
Billets recevables		3,477 60
Billets garantis par hypothèques et collatéraux		26,605 88
Primes en cours de collection		20,968 85
Propriétés foncières		163,660 55
Argent comptant		18,952 64
Actions de banques (valeur du marché)		6,930 00
Actions d'assurances (valeur du marché)		10,600 00
Actions de chemins de fer (valeur du marché)		10,833 00
Actions de l'Association de l'Opéra Français L'ted (valeur du marché)		1,200 00
Bons à primes (valeur du marché)		28,632 00
Bons 7 pour cent ville de la Nlle-Orléans (valeur du marché)		6,225 00
Louisiana 4s new consols (valeur du marché)		18,900 00
Avance sur l'habitation Ouvier		6,392 52
Meubles de Bureau, etc		2,400 00
Jugements		600 00
Primes dues par le gouvernement des Etats-Unis		7,699 44
Total		$334,077 48

L'exposé ci-dessus est une copie juste, vraie et correcte des livres de la compagnie.

PAUL CAPDEVIELLE, Président.
JULES MONTREUIL, Secrétaire.

Fait sous serment pardevant moi, en mon bureau, Nouvelle-Orléans, Lne, ce quatrième jour de mars 1893.

JAS. FAHEY, Notaire.
5 mars—1 [illegible]

CHARTE

—DE LA—

Compagnie d'Assurances des Marchands

(Merchants' Insurance Company)

ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.

Qu'il soit connu que ce 11ème jour de janvier, de l'année de Notre Seigneur mil-huit-cent-quatre-vingt-treize et de l'Indépendance des Etats-Unis d'Amérique la cent dix-septième.

Pardevant moi, George Covington Préot, notaire pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, dûment commissionné et qualifié, et en présence des témoins ci-après nommés et soussignés, sont venues et ont comparu personnellement devant moi les différentes personnes dont les noms sont ici inscrits, lesquelles constituent tout le corps des actionnaires enregistrés de la compagnie d'assurances mutuelles des Marchands de la Nlle-Orléans (Merchants Mutual Insurance Company of New Orleans); elles déclarent que se prévalant des dispositions des lois de cet Etat relatives à la formation de corporations, elles ont convenu et conviennent par les présentes de s'engager, ainsi que telles autres personnes qui pourront plus tard s'associer à elles, à former une corporation et un corps politique en droit pour les objets et fins et en vertu des stipulations et conventions qui suivent, savoir:

ARTICLE I.

Le nom et le titre de cette corporation sera "THE MERCHANTS INSURANCE COMPANY, son domicile est établi dans la ville de la Nlle-Orléans, Etat de la Louisiane. Toutes les assignations (citations) et autres procédés légaux seront servis au président de ladite corporation, ou, en son absence au secrétaire.

ARTICLE II.

Cette Compagnie, sous son dit nom corporatif, aura plein pouvoir et pleine autorité d'exister comme corporation avec droit de succession pour une période de quatre-vingt-dix-neuf ans à partir de la présente date; de s'engager par contrat, de poursuivre et d'être poursuivie en justice, d'acheter et de vendre, de louer à bail, d'hypothéquer et donner en garantie des biens meubles et immeubles, d'acheter, prendre, recevoir et détenir tout l'actif, d'assumer toutes les obligations de la "Merchants' Mutual Insurance Company of New Orleans", et dans le but d'émettre ses actions (stock) aux actionnaires de la dite "Merchants' Mutual Insurance Company of New Orleans" dans la proportion d'une action du capital de cette corporation pour chaque deux actions du capital (stock) de ladite Merchants' Mutual Insurance Company," dûment remis et retournés à cette Compagnie; de conclure des emprunts, d'émettre des obligations, notes et billets et de donner pour cela des garanties (security), de nommer et de désigner des officiers, directeurs, administrateurs, agents et employés, de faire des règlements pour la bonne administration des affaires de la corporation; de modifier et d'amender son gré les dits règlements, d'adopter et d'employer un sceau corporatif et de le rompre ou changer à son gré.

ARTICLE III.

Cette corporation est créée pour faire des affaires d'assurance contre l'incendie, les risques de mer et de rivière dans toutes ses branches, et particulièrement pour faire les affaires dont elle s'occupait sous le nom de "Merchants' Mutual Insurance Company." Son but et son objet sont par les présentes indiqués expressément comme suit:

1. Assurer des maisons de résidence, des magasins ou autres édifices, des meubles meublants, des marchandises ou autres effets et propriétés contre toute perte et tout dommage par le feu.

2. Prendre des risques d'assurance maritime sur le frêt des navires, bateaux à vapeur, articles, produits, marchandises, espèces, lingots, commissions, prêts, billets de banque, change et autres certificats de dette, profits maritimes et marchandises sur lesquelles on emprunte, et faire toutes les affaires d'assurance ayant rapport ou se rattachant aux risques de transport sur terre.

3. Elle pourra s'assurer contre tout risque qu'elle aura elle-même accepté.

4. Sur livraison au Conseil de Direction de cette Compagnie de tout le fonds-capital de la Compagnie d'Assurances Mutuelle des Marchands, le dit Conseil de Direction de cette Compagnie est par les présentes particulièrement et spécialement autorisé à assumer toutes les obligations et à prendre plein droit de propriété de tout l'actif de la dite Compagnie d'Assurances Mutuelles des Marchands.

ARTICLE IV.

Le fonds-capital de cette corporation est par les présentes fixé à Trois cent mille dollars ($300,000) divisés en et représentés par trois mille actions de cent dollars chacune. Lesdites actions se paieront en argent lorsqu'on y souscrira, ou elles pourront être émises pleinement payées au pair, en paiement de propriété acquise par ladite compagnie, et surtout elles pourront être émises pleinement payées au pair par le Conseil de Direction, en échange d'actions de la Compagnie d'Assurances Mutuelle des Marchands dans la proportion d'une action de cette corporation pour deux de ladite Compagnie d'Assurances Mutuelles des Marchands. Les actions seront transférables seulement sur les livres de la compagnie et sur livraison des anciens certificats.

Lorsque les gains de l'année fiscale le justifieront, un dividende sera déclaré et payé sur les actions de la Compagnie, pourvu que pas plus de 8 pour cent de dividende par an ne soient payés.

Cette charte prendra effet et cette compagnie sera autorisée à commencer les affaires à partir de la date où la présente sera signée.

ARTICLE V.

Tous les pouvoirs constitués de cette corporation seront placés en et exercés par un Conseil de Direction composé de onze actionnaires, chacun desquels devra posséder pas moins de vingt actions du capital de ladite corporation. Ledit Conseil de Direction sera élu annuellement le deuxième lundi de janvier, chaque année, à partir de l'année 1894 à une réunion générale des actionnaires, qui aura lieu au bureau de la Compagnie après dix jours d'avis au préalable dans un des journaux quotidiens de la Nouvelle-Orléans. Toutes les élections se feront par scrutin, et chaque action donnera droit à un vote que le détenteur pourra déposer en personne, ou par procuration. Une majorité des votes donnés sera nécessaire pour élire. Les élections se feront sous la surveillance de trois commissaires que choisira le Conseil de Direction parmi les actionnaires à chaque élection. Dans le cas où on ne parviendrait pas à élire les Directeurs, pour une raison quelconque, le jour fixé, une nouvelle élection aurait lieu dès que cela serait possible, après un avis de 10 jours préalablement publié dans un des journaux quotidiens de la Nouvelle Orléans. Toute vacance se produisant dans le Conseil de Direction pour une raison quelconque, sera remplie par les autres membres du Conseil pour le terme non expiré. L'année fiscale prendra fin le 31 décembre de chaque année.

A sa première réunion, chaque Conseil de Direction élira parmi ses membres un Président de même qu'il choisira un Secrétaire et Trésorier qui ne sera pas membre du Conseil de Direction.

ARTICLE VI.

Cet acte d'incorporation pourra être changé, modifié ou altéré, ou ladite corporation pourra être dissoute à une réunion spéciale des actionnaires convoquée dans ce but après trente jours d'un avis préalable publié dans un des journaux quotidiens de la Nouvelle Orléans, avec l'assentiment des trois quarts des actions représentées à cette réunion.

Tout changement quant au fonds-capital de la dite corporation exigera l'assentiment d'une majorité en montant de tout le fonds-capital; et en outre des trente jours requis de publication préalable, un avis préalable de quarante jours par écrit sera transmis par la poste à chaque actionnaire ainsi que le prescrit la loi.

ARTICLE VII.

Aucun actionnaire ne sera tenu responsable des contrats ou erreurs de la dite corporation pour aucune autre somme que celle de la balance non payée, due par lui sur des actions de stock qu'il possède; une simple informalité dans l'organisation n'aura pas pour effet de rendre cette charte nulle, ou d'exposer un actionnaire à aucune autre obligation que la balance non payée due sur son stock.

ARTICLE VIII.

Lorsque cette corporation sera dissoute, ou par limitation ou pour toute autre cause, ses affaires seront liquidées sous la direction de trois commissaires qui seront choisis parmi les actionnaires, à une assemblée convoquée à cet effet, après avis antérieur pendant trente jours par publication dans un des journaux quotidiens de la Nouvelle-Orléans, avec le consentement de la majorité des actions représentées à ladite assemblée. Lesdits commissaires resteront en place jusqu'à ce que les affaires de la corporation aient été entièrement liquidées; et en cas de mort ou d'impossibilité de servir d'un ou de plusieurs des commissaires, les autres commissaires, ou le commissaire restant, choisiront parmi les actionnaires un substitut ou des substituts pour remplir les dites vacances.

ARTICLE IX.

Les personnes ci-après nommées constitueront le premier Conseil des Directeurs et serviront comme tels jusqu'au deuxième lundi de janvier 1894 ou jusqu'à ce que leurs successeurs aient été dûment élus, à savoir: Joseph A. Shakespeare, D. A. Chaffraix, A. Xiques, Paul Capdevielle, Aristide Hopkins, Jayme Magri, John M. Baldwin, H. C. Boucher, Morris W. Smith, James S. Zacharie, W. H. Bofinger; avec ledit Paul Capdevielle comme président.

Fait et passé dans mon bureau en la ville de la Nouvelle Orléans le jour et dans le mois et l'année mentionnés ci-dessus, en présence de MM. James Guyol et Rolla A. Tichenor, tous deux de cette ville, témoins compétents qui ont signé les dits articles, avec les dites personnes qui ont comparu, et moi, notaire, après que lecture en a été dûment faite.

(Original signé):
H. C. BOUCHER et autres.
JAS. GUYOL,
R. A. TICHENOR.
GEO. C. PREOT, Notaire Public.

Je, soussigné, Annotateur des Hypothèques en et pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, certifie par ces présentes que l'acte d'incorporation susdit de la Compagnie d'Assurances des Marchands a été dûment enregistré ce jour en mon bureau dans le livre 488, folio

Nouvelle-Orléans, Lne., 11 janvier 1893.
(Signé) GEO. GUINAULT
Député Annotateur des Hypothèques.

Je, soussigné, notaire public en et pour la Paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, certifie par ceci que la copie ci-dessus mentionnée est une copie exacte de l'acte primitif d'incorporation de la Compagnie d'Assurances des Marchands et du certificat d'enregistrement là-dessus endossé, maintenant enregistré dans les archives courantes de mes actes notariés.

En foi de quoi j'ai signé et apposé mon sceau à la Nouvelle-Orléans, Lne. le 11me jour de janvier A. D. 1893.

{SCEAU} GEORGE C. PREOT, Notaire Public.
15 janv—5 fois 26